

**Réunion ordinaire du conseil d'établissement
de l'école des Falaises**

**Date: mardi le 6 octobre 2025
École des Falaises**

1. Ouverture de l'assemblée et vérification des présences
2. **Adoption** de l'ordre du jour
3. **Adoption** et suivi du procès-verbal de la rencontre du 20 mai 2025
4. Élection au sein du conseil d'établissement
 - a. Présidence
 - b. Vice-présidence
5. Calendrier des rencontres 2025-2026
6. Règles de régie interne 2025-2026 **Adoption**
7. Budget du conseil d'établissement 2025-2026 **Adoption**
8. Parole à l'assemblée
9. Parole à la représentante de la communauté
10. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence **Adoption**
11. Sorties et activités scolaires **Adoption**
12. Parole au délégué du comité de parents
13. Parole au délégué du personnel de soutien et service de garde
14. Parole au personnel enseignant et à la direction
 - a. Intimidation et violence
15. Parole à la présidence
16. Questions diverses
 - a. Normes et modalités **Approbation**
17. Levée de l'assemblée

Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école des Falaises,
tenu le 6 octobre 2025, 18h30, en présentiel.

REPRÉSENTANTS DES PARENTS :

M. Beaulieu
Mme Brossard
Mme Desfossés
Mme Charbonneau
Mme Bisson

REPRÉSENTANTS DES ENSEIGNANTS :

Mme Dupras
Mme Frappier

**REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL DE SOUTIEN et DU SERVICE DE
GARDE :**

Mme Lessard

REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ :

Mme Desnoyers

DIRECTION :

Mme Sylvie Beauregard

ABSENCE :

Mme Barette

1) Ouverture de la séance

Il est 18h39, la direction se présente et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

CÉ-029-061025-01

2) Adoption de l'ordre du jour

Mme Beauregard propose d'ajouter un sujet à l'ordre du jour au point questions diverses : Normes et modalités

Il est proposé par Mme Frappier que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié. Mme Desfossés adopte l'ordre du jour.

CÉ-029-061025-02

3) Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 20 mai 2025

Puisque les membres du conseil n'avaient pas eu accès au procès-verbal avant le conseil, nous l'avons lu tous ensemble.

Il est proposé par Mme Brossard que le procès-verbal soit adopté tel qu'amendé. Mme Frappier adopte le procès-verbal.

4) Élection sein du conseil d'établissement (présidence et vice-présidence)

Mme Charbonneau est élue à l'unanimité comme présidente et Mme Desfossés est également élue à l'unanimité en tant que vice-présidente. Bravo !

5) Calendrier des rencontres 2025-2026

Les dates suivantes ont été proposées pour les futures rencontres du conseil. Celles-ci devront être approuvées par Mme Landry lors de son retour.

8 décembre 2025 à 18h30

9 février 2026 à 18h30

23 mars 2026 à 18h30

26 mai 2026 à 18h30

CÉ-029-061025-03

6) Règles de régie interne 2025-2026

Les règles de régie interne sont présentées par Mme Charbonneau. Le document est identique à celui de l'année dernière.

Il est proposé par Mme Brossard que les règles de régie interne soient adoptées telles que présentées. Mme Frappier adopte les règles de régie interne.

CÉ-029-061025-04

7) Budget du conseil d'établissement 2025-2026

Les 100\$ attribués au conseil d'établissement seront conservés dans le cas échéant qu'un membre en aurait besoin afin de payer des frais de garde d'enfants liés à sa présence à une réunion du conseil.

Il est proposé par M. Beaulieu que le budget soit adopté tel qu'amendé. Mme Brossard adopte le budget du conseil d'établissement.

8) Parole à l'assemblée

Nil

9) Parole à la représentante de la communauté

Mme Desnoyers nous questionne sur notre adaptation face aux changements liés à l'arrivée des nouveaux élèves de Val-des-Monts. Elle nous informe qu'un comité sera formé afin de garder un œil sur les sommes recueillies pour leur venir en aide afin qu'elles soient utilisées judicieusement.

Elle mentionne également que la course de boîte à savon a été une réussite. L'événement sera reconduit l'an prochain, mais elle désire trouver davantage de bénévoles pour l'organisation.

Elle aborde également la construction de l'école secondaire de Prévost qui va de bon train.

La prochaine disco aura peut-être lieu à notre école vue la situation actuelle.

Enfin, Mme Desnoyers nous invite à la contacter pour de l'aide financière si nous avons des enfants dans le besoin.

CÉ-029-061025-05

10) Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Il est proposé par Mme Brossard que le plan de lutte contre l'intimidation et la violence soit adopté tel qu'amendé. Mme Bisson adopte le plan de lutte.

CÉ-029-061025-06

11) Sorties et activités scolaires

Les tableaux de sorties de tous les niveaux ainsi que la sortie de randonnée (bloc sports au 3^e cycle) ont été présentés au conseil.

Il est proposé par Mme Desfossés que les sorties et activités scolaires soient adoptées telles que présentées. Mme Dupras adopte la proposition.

Les futures sorties du bloc sports au 3^e cycle seront adoptées ultérieurement.

12) Parole au délégué du comité de parents

M. Beaulieu fait un court résumé de la rencontre du comité de parents qui a eu lieu le 26 mai 2025. Il confirme la loi sur l'interdiction du cellulaire à l'école et le retour du vouvoiement. Il y aura également un code de vie pour les enseignants pour encadrer les communications avec les élèves. Il mentionne également que Clic École remplacera éventuellement Mozaik Parents et que selon la loi, il doit toujours y avoir un enseignant représentant culturel par école.

13) Parole au délégué du personnel de soutien et service de garde

Mme Lessard résume le début de l'année scolaire incluant l'arrivée de plusieurs élèves de Val-des-Monts. L'équipe s'ajuste bien malgré quelques embûches (ex : espaces restreints à l'intérieur et l'extérieur). Mme Lessard mentionne qu'elle songe à imposer une limite au nombre d'enfants lors des journées pédagogiques due à la situation actuelle.

14) Parole au personnel enseignant et à la direction

Mme Dupras mentionne la réussite de la sortie vélo du 3^e cycle. Mme Beauregard nous informe que Mme Landry sera absente encore une à deux semaines tandis que Mme Gagnon sera absente jusqu'à la fin du mois d'octobre.

Intimidation et violence : ce point est reporté à une rencontre ultérieure.

15) Parole à la présidence

Mme Charbonneau mentionne l'importance pour tous les membres de suivre la formation en ligne. Mme Beauregard s'engage à envoyer le lien pour cette formation.

Mme Charbonneau questionne le taux de satisfaction concernant les photos scolaires. Zirco hoto fait l'unanimité : tout le monde est très satisfait du service offert. Le conseil désire poursuivre avec cette compagnie en 2026-2027.

16) Questions diverses

CÉ-029-061025-07

Normes et modalités : Mme Beauregard explique qu'il n'y aura pas de notes à la 1^{re} étape en éducation physique, et ce, pour tous les élèves. En anglais, il y aura une seule note en communication.

Il est proposé par Mme Brassard que les normes et modalités soient approuvées telles que présentées. Mme Frappier approuve la proposition.

17) Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Charbonneau que la séance soit levée, il est 20h23.

La prochaine rencontre aura lieu le 8 décembre à 18h30 en présentiel.

Sylvie Beauregard
Directrice

Marie-Pier Charbonneau
Présidente

--	--